
Rapport annuel de performance d'établissement

2024

Préambule

Définition du projet annuel de performance d'établissement

En application de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) doivent rendre compte de leur stratégie et de leurs objectifs pour répondre aux missions de service public qui leur sont confiées :

- d'une part au moment de l'élaboration du budget initial, en lui annexant un *projet annuel de performance d'établissement* (PAPET), tel que défini par les articles R719-52 et R719-55 du code de l'éducation,
- d'autre part au moment du compte-financier, en lui annexant un *rapport annuel de performance d'établissement* (RAPET), miroir du PAPET et défini à l'article R719-101 du code de l'éducation.

Le rapport annuel de performance dresse le bilan des actions mises en œuvre sur l'année passée pour atteindre les objectifs identifiés dans le cadre du volet spécifique du contrat quinquennal.

Missions de l'ENS Paris-Saclay et financements publics associés

Outre les attributions des EPSCP définies par le code de l'éducation, l'article 3 du décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay énonce les missions spécifiques qui incombent à l'établissement.

Article 3 du décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié

L'école prépare, par une formation scientifique et culturelle de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises.

Des étudiants se destinant notamment aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche bénéficient également de ses formations.

Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques, de gestion et des sciences sociales.

Elle assure la préparation de diplômes nationaux par délégation et au nom de l'université Paris-Saclay ainsi que la délivrance de diplômes spécifiques, dont le diplôme de l'École normale supérieure Paris-Saclay valant grade de master, dans le respect de l'article 5 des statuts de l'université Paris-Saclay. Elle peut délivrer des diplômes propres. Elle peut préparer à des concours des fonctions publiques.

Elle conduit des activités de formation continue.

Elle définit et met en œuvre une politique de recherche scientifique et technologique qu'elle valorise par ses publications, ses productions scientifiques et pédagogiques, ses brevets et licences d'exploitation. Elle promeut la création et le soutien de jeunes entreprises innovantes.

Elle collabore avec des organismes de recherche ou d'enseignement supérieur français ou étrangers dans une perspective multidisciplinaire et internationale.

Elle facilite les poursuites d'études de ses diplômés, notamment en doctorat.

École de la fonction publique intensive en recherche, l'ENS Paris-Saclay a comme finalité première d'assurer une formation pré-doctorale débouchant sur les métiers de chercheurs, d'enseignants, d'enseignants-chercheurs ainsi qu'à l'ensemble des métiers de la sphère publique et du secteur privé requérant une très haute expertise scientifique. Pour cela, elle s'appuie notamment sur des laboratoires de recherche hébergés dans ses murs et pour la plupart en cotutelle avec des organismes nationaux de recherche.

Pour réaliser ses missions, l'École est financée au titre de deux programmes issus des lois de finance, qui relèvent du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- le *programme 150*, « Formations supérieures et recherche universitaire »,
- le *programme 231*, « Vie étudiante ».

Contrat quinquennal 2020–2025¹

En 2020, l'École a élaboré son contrat quinquennal avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, volet spécifique du contrat de l'Université Paris-Saclay. Le contrat énonce les axes stratégiques et les objectifs prioritaires que l'École s'engage à mettre en œuvre au cours des cinq ans à venir :

- **axe 1.** Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay,
- **axe 2.** Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay,
- **axe 3.** Étendre et intensifier la recherche,
- **axe 4.** Améliorer les services rendus aux usagers.

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)²

En 2023, l'EPE Université Paris Saclay a conclu avec le Ministère de l'enseignement et supérieur et de la recherche, un contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) pour la période 2023-2025.

Ce contrat qui s'inscrit dans les objectifs prioritaires de politiques publiques concerne :

- la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de formations préparant les étudiants à exercer des métiers d'avenir, en tension ou en évolution ;
- le bien-être et la réussite des étudiants : santé, diversité, inclusion, accompagnements à la réussite ;
- le développement de la recherche et de l'innovation au meilleur niveau européen et international ;
- la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la transition écologique et le développement soutenable dans l'ensemble de ses dimensions ;
- l'optimisation de la gestion et du pilotage de l'établissement.

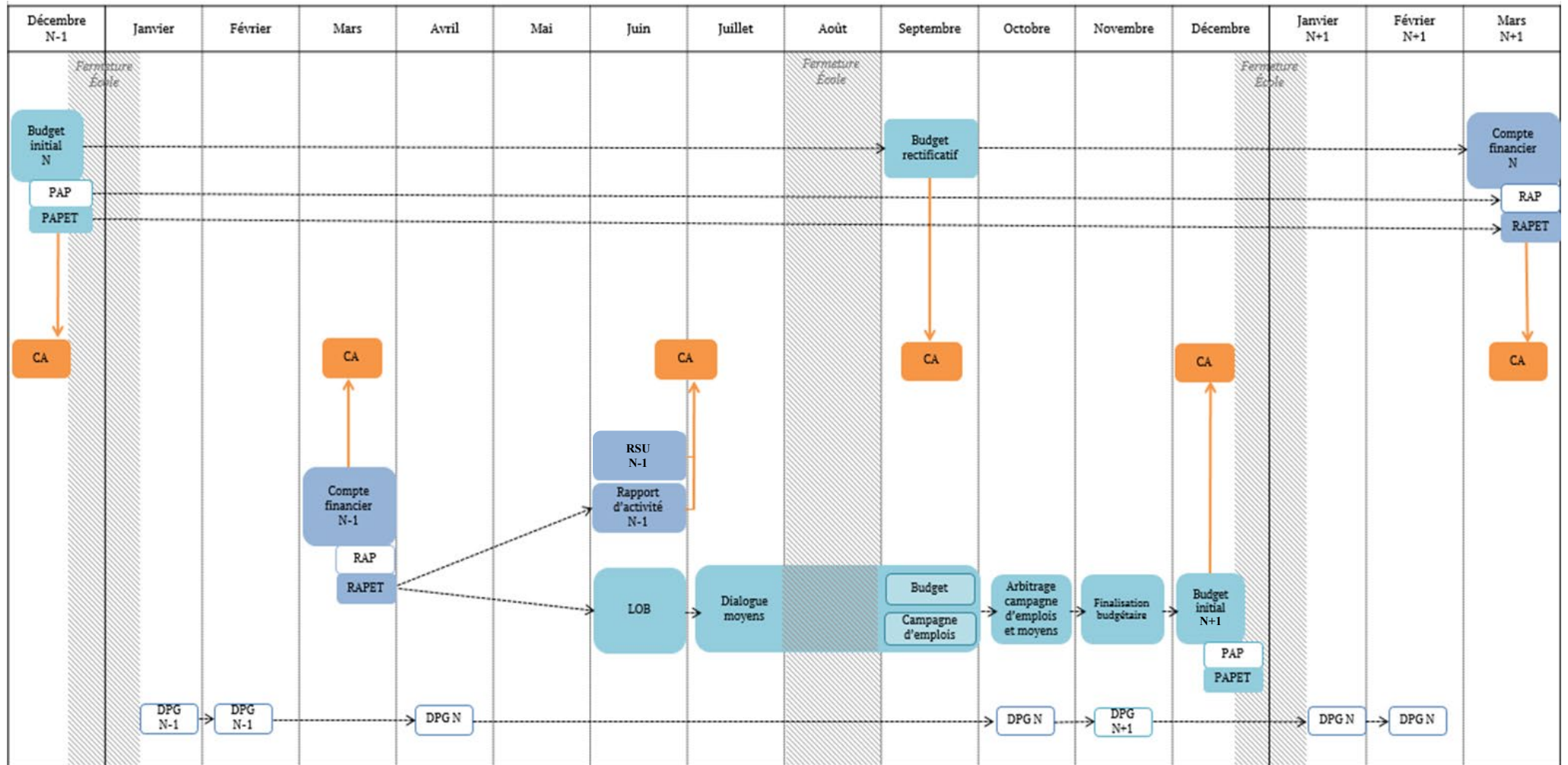
Le COMP 2023-2025 est décliné spécifiquement au niveau de l'École au travers de plusieurs objectifs et actions concernant d'une part la transition écologique et le développement soutenable et d'autre part la gestion et le pilotage de l'établissement. Ces actions qui bénéficient de financements fléchés sont intégrées au document.

Enfin, projet et rapport annuels de performance d'établissement s'inscrivent dans une démarche de transparence quant à l'utilisation des moyens de l'École, conjointement avec la lettre d'orientation budgétaire, les dialogues menés avec les entités, le rapport social unique, et le rapport d'activité, démarche globale présentée dans le calendrier ci-après.

Pour faciliter la lecture du RAPET et sa fluidité, l'utilisation du masculin est appliquée quand il n'est pas possible d'utiliser un nom épicène.

¹ Suite à la crise sanitaire, la circulaire de la DGESIP du 14 avril 2021 a prolongé d'une année, jusqu'au 31 décembre 2025, le calendrier contractuel de la vague E qui comprend l'ENS Paris-Saclay.

² Ces contrats remplacent progressivement le dialogue stratégique et de gestion (DSG) qui existait jusqu'alors entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et introduisent un suivi de la performance des établissements sur la poursuite d'objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement.



CA : conseil d'administration
 DPG : document prévisionnel de gestion
 LOB : lettre d'orientation budgétaire
 PAP : projet annuel de performance
 PAPET : projet annuel de performance d'établissement
 RAP : rapport annuel de performance
 RAPET : rapport annuel de performance

Sommaire

Préambule	2
Définition du projet annuel de performance d'établissement	2
Missions de l'ENS Paris-Saclay et financements publics associés	2
Contrat quinquennal 2020–2025¹	3
Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)	3
Sommaire	5
Axe 1. Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris- Saclay	6
Objectif 1.1. Articuler mission spécifique de l'ENS et intégration institutionnelle au sein de l'Université	6
Objectif 1.2. Optimiser l'utilisation des ressources de l'établissement au service des missions et des initiatives	7
Objectif 1.3. Assurer la soutenabilité de l'ENS en développant ses ressources propres	8
<i>Indicateur 1 - Développement des ressources propres hors subvention pour charges de service public (SCSP)</i>	<i>9</i>
Axe 2. Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay	9
Objectif 2.1. Intensifier la recherche au plus près des normaliens	10
<i>Indicateur 2. Participation des chercheurs à la formation</i>	<i>10</i>
Objectif 2.2. Augmenter la part des normaliens poursuivant leurs études en doctorat	10
<i>Indicateur 3. Poursuite en doctorat des normaliens élèves et répartition territoriale des CDSN</i>	<i>11</i>
Objectif 2.3. Diversifier les recrutements et développer les recrutements internes à l'Université Paris-Saclay	11
<i>Indicateur 4. Diversification des recrutements des normaliens élèves et étudiants</i>	<i>13</i>
Objectif 2.4. Renforcer la dimension internationale de la formation	14
<i>Indicateur 5. Mobilité internationale</i>	<i>15</i>
Axe 3. Étendre et intensifier la recherche	15
Objectif 3.1. Étendre les partenariats de recherche	15
<i>Indicateur 6. Articulation de la recherche de l'École et de l'Université Paris-Saclay</i>	<i>16</i>
Objectif 3.2. Améliorer le soutien à la recherche	16
<i>Indicateur 7. Taux d'endorecrutement</i>	<i>17</i>
Objectif 3.3. Renforcer la dimension internationale de la recherche	17
Axe 4. Améliorer les services rendus aux usagers	18
Objectif 4.1. Renforcer la personnalisation accompagnée des parcours d'études des normaliens	18
<i>Indicateur 8. Normaliens dans les parcours "recherche thématique"</i>	<i>18</i>
Objectif 4.2. Construire une expérience étudiante positive au sein de l'École	19
Objectif 4.3. Développer une vie étudiante fédératrice et engagée	20
<i>Indicateur 9. Implication des normaliens dans la vie de l'établissement</i>	<i>20</i>
Annexe 1 : Liste des structures de recherche	21
Annexe 2 : Définitions et méthodes de calcul des indicateurs	22

Axe 1. Développer la mission de l'ENS au sein de l'Université Paris-Saclay

Objectif 1.1. Articuler mission spécifique de l'ENS et intégration institutionnelle au sein de l'Université

L'ENS Paris-Saclay s'est vue confier la coordination de la Graduate School « Métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche » (GS MRES) de l'Université Paris-Saclay, qui fédère les actions de formation et de recherche en lien avec les carrières académiques. Cette Graduate School est transversale à l'ensemble de l'Université et en tant que coordinatrice, l'ENS joue un rôle central dans son développement. Les principaux enjeux sont les suivants :

- **Renforcement du lien entre formation et recherche** : la GS MRES vise à fédérer et mettre en visibilité les formations proposées à l'échelle de l'Université pour préparer les étudiantes et les étudiants à une carrière académique.
- **Coordination institutionnelle et ancrage dans l'université** : en tant que coordinatrice de cette Graduate School, l'ENS doit assurer une gouvernance efficace et participative, y compris à travers l'engagement de son personnel académique qui peut contribuer à certaines des actions.
- **Innovation pédagogique et diffusion de nouvelles pratiques** : grâce à son positionnement transversal, la GS MRES favorise l'expérimentation et la diffusion d'initiatives pédagogiques innovantes notamment basées sur la formation à et par la recherche et à destination des actuels et futurs personnels académiques.
- **Visibilité et attractivité** : la contribution au développement du programme FAIR (Former, Apprendre et Innover par la Recherche) soutenu par un financement SFRI (Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence) contribue à renforcer l'impact de l'Université Paris-Saclay sur la scène académique.
- **Événements structurants pour la communauté universitaire** : l'organisation d'événements dédiés, et notamment du Congrès Junior Pluridisciplinaire, contribue à la structuration de la communauté étudiante qui montre une appétence pour les métiers de la recherche.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
3e édition du Congrès Junior Pluridisciplinaire UPS	L'événement rassemblant des étudiant-es de toute l'université pour partager leurs travaux de recherche s'est tenu le 23 mai 2024 à l'ENS Paris-Saclay. Plus de 100 équipes d'étudiant-es ont participé, devant un public de 300 personnes (personnels académiques, autres étudiants) et une centaine de lycéen-nes.
Publication du journal <i>Pousses de chercheurs & chercheuses</i>	Le journal met à l'honneur les travaux de recherche des étudiant-es qui bénéficient d'un accompagnement par les journalistes scientifiques de l'Université pour apprendre à écrire un article de vulgarisation.
Journée IA générative et formation	L'événement, co-porté avec l'institut DATAIA et la Direction de l'Innovation Pédagogique de l'Université, a eu lieu le 5 juin 2024 et était l'occasion d'une réflexion sur les transformations des métiers de formateur en lien avec l'IA générative.
Déploiement et consolidation du label « Carrières académiques » pour les doctorants	Le label peut être obtenu en suivant le parcours de formation doctorale « Carrières académiques » (anciennement intitulé « Enseigner dans le supérieur ») qui regroupe 50 modules répartis selon quatre grandes compétences. 400 doctorants / an suivent au moins une partie de l'offre, notamment ceux en charge d'une mission d'enseignement.
Poursuite du programme SFRI FAIR	Ce programme, piloté par la VP déléguée Prospectives Métiers d'Avenir et la GS MRES, continue d'aider à structurer la formation à et par la recherche en finançant un certain nombre d'actions. A titre d'exemples, en 2024, le programme a financé 10 PhD-tracks (PhD-track = financement de 2 années de master et d'un contrat doctoral + accompagnement personnalisé), 10 postes de Professeurs Attachés...
Participation active au groupe de travail sur la formation à et par la recherche	Dans le cadre du programme SFRI, un travail d'envergure a été lancé sur l'objectivation de la formation à et par la recherche. Le groupe de travail, qui regroupe une quarantaine de collègues de l'ensemble de l'Université, est piloté par un des professeurs de l'ENS Paris-Saclay, épaulé par un post-doctorant financé par le projet et hébergé dans un des laboratoires de l'École.
Participation au pilotage du projet PUI	Dans le cadre du programme PUI (Pôle Universitaire d'Innovation), la GS MRES pilote, avec l'Institut de formation des personnels de l'Université, une action visant à construire des ressources de formation pour la sensibilisation à l'innovation des cadres et futurs cadres de l'ESR.

Objectif 1.2. Optimiser l'utilisation des ressources de l'établissement au service des missions et des initiatives

Caractérisation de l'établissement

AE, CP et solde budgétaire										
	Dépenses						Recettes globalisées			
	2023	AE 2024	Δ = 24-23	2023	CP 2024	Δ = 23-22	2023	RE 2024	Δ = 24-23	
Personnel	75,9 M€	78,9 M€	3,0 M€	75,9 M€	78,9 M€	3,0 M€	91,7 M€	92,3 M€	0,6 M€	SCSP*
Fonctionnement	24,4 M€	29,2 M€	4,8 M€	21,5 M€	28,2 M€	6,6 M€	7,4 M€	8,3 M€	0,9 M€	Autres financements de l'État et publics
Investissement	1,8 M€	2,7 M€	0,9 M€	1,4 M€	2,3 M€	0,9 M€	5,5 M€	6,6 M€	1,1 M€	Autres recettes propres
Total	102,1 M€	110,8 M€	8,7 M€	98,8 M€	109,4 M€	10,6 M€	104,5 M€	107,1 M€	2,6 M€	Total
Solde budgétaire : excédent				5,6 M€			2,3 M€		Solde budgétaire : déficit	

Effectifs par statuts et filière (au 31/12/2024) hors élèves normaux		ETP	Personnes physiques
Personnels enseignants*	Titulaires	147	147
	Non titulaires	162	170
Total		309	317
BIATSS	Titulaires	101	102
	Non titulaires	109	111
Total		210	213
Total		519	530

* Personnels enseignants : enseignants et enseignants-chercheurs titulaires ainsi que les doctorants, ATER, lecteurs, professeurs associés, professeurs invités et contractuels chercheurs, hors apprentis

ETP normaux au 31/12/2024	908
---------------------------	-----

L'ENS Paris-Saclay doit garantir une gestion efficace de ses ressources afin d'assurer un équilibre budgétaire durable tout en soutenant son activité scientifique et ses nouvelles initiatives. Cela passe par une optimisation des investissements, une meilleure gestion des locaux et une gestion maîtrisée des infrastructures et de la consommation énergétique. Les enjeux principaux sont les suivants :

- **Optimisation de la politique d'investissement scientifique** : réévaluation des priorités en matière d'équipements et d'infrastructures scientifiques après le déménagement sur le campus de Gif-sur-Yvette, tout en maîtrisant l'impact budgétaire des amortissements.
- **Gestion rationnelle des espaces** : meilleure allocation des locaux, grâce à des outils numériques de suivi, afin de maximiser leur utilisation et accueillir de nouvelles activités.
- **Pilotage des infrastructures et transition énergétique** : exploitation des données issues du bâtiment pour améliorer l'efficacité énergétique et réduction des coûts d'exploitation par le renforcement du SI bâtimentaire
- **Pilotage et SI** : définition d'une stratégie SI pluriannuelle intégrant les aspects sécurité, renforcement et structuration d'une fonction pilotage, qualité, data.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 1.2.1 : Réorienter la politique d'investissement scientifique à la sortie du déménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic d'inventaire comptable et physique est en cours, avec des actions spécifiques prévues dans le plan de contrôle interne. - Les dialogues de gestion 2024 ont permis de clarifier les besoins en investissement et les stratégies d'optimisation budgétaire.
Action 1.2.2 : Optimiser l'occupation du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> - Un audit des espaces a été réalisé et des ajustements de locaux sont en cours pour optimiser leur utilisation et permettre de développer des démarches de valorisation par des locations externes.
Action 1.2.3 : Piloter les installations techniques, maîtriser la consommation d'énergie et poursuivre le bilan énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Une cartographie des infrastructures techniques a été réalisée et la mise en place d'un suivi détaillé des coûts d'exploitation et énergétiques a été initiée. - Le plan de sobriété énergétique est appliqué pour réduire la consommation et optimiser le fonctionnement du bâtiment.

Action COMP SI bâtimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Une montée de version des outils de gestion du bâtiment est en cours de déploiement. - Un programme dédié a été inscrit dans le Schéma Directeur Numérique (SDN) pour 2025
Action COMP Stratégie et sécurisation SI	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement d'un RSSI³ mutualisé à 50% avec CentraleSupélec a été réalisé. - Une PPSI⁴ pour l'établissement est en cours de finalisation. - Des actions correctives sur nos infrastructures en lien avec les laboratoires ont été réalisées. - Une gouvernance numérique a été formalisée et mise en place et le schéma directeur pluriannuel a été validé lors du CA de décembre 2024. - La DSI a été réorganisée avec notamment un renforcement du « pilotage projet » avec la création d'un pôle dédié.
Action COMP Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Une cartographie des données et des actions de mise en qualité des données RH et scolarité ont été réalisées. - Une consolidation des besoins d'exploitation des données (pilotage stratégique, de gestion, classements, rapports annuels...) est en cours de finalisation. - Un outil de visualisation des données et de production de tableaux de bord est en phase pilote de déploiement. - Un outil de pilotage des projets notamment dans le cadre du projet administratif [ENS]emble est désormais proposé aux services centraux.

Objectif 1.3. Assurer la soutenabilité de l'ENS en développant ses ressources propres

L'ENS Paris-Saclay doit garantir son équilibre budgétaire en diversifiant ses sources de financement et en renforçant son attractivité auprès des partenaires institutionnels et industriels. Pour cela, plusieurs leviers sont mobilisés :

- **Développement du mécénat** pour financer des projets stratégiques en recherche, formation et vie étudiante.
- **Renforcement des partenariats industriels** et appels à projet à travers des collaborations structurantes au sein du plateau de Saclay et l'intégration dans des réseaux d'innovation.
- **Restructuration de l'offre de formation continue** pour répondre aux besoins des professionnels et valoriser les compétences de l'École.
- **Optimisation et valorisation des espaces** du bâtiment afin de générer des revenus tout en garantissant un usage cohérent avec les missions de l'ENS.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 1.3.1 : Développer le mécénat Financement COMP	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de partenariats avec des entreprises et fondations pour financer des projets liés à la recherche, la formation et la vie étudiante a été l'objet d'efforts tout au long de l'année 2024. - Le réseau des alumni a été structuré et développé à travers une plateforme dédiée qui compte désormais plusieurs milliers d'inscrits (3400 fin 2024). - Le mécénat a permis de développer les initiatives de diversification des recrutements et d'accompagnement de la population normalienne étudiante, notamment à travers des bourses (6 bourses Femmes et sciences en 2024, 3 bourses pour la mobilité internationale dans le cadre d'une année de recherche pré-doctorale à l'étranger).
Action 1.3.2 : Développer les partenariats industriels	<ul style="list-style-type: none"> - Outre le renforcement des collaborations avec des entreprises majeures avec lesquelles l'ENS travaille depuis longtemps (SNCF, Michelin, EDF par exemple), un effort a été entrepris pour élargir les collaborations à de nouveaux partenaires en organisant des rencontres et échanges en 2024 (avec Bouygues Energies & Services, Eurocontrol par exemple). - Dans le cadre de l'Université Paris-Saclay, l'ENS a participé à des projets structurants impliquant des industriels ou visant à renforcer les actions d'innovation (Cluster IA, Institut Hospitalo-universitaires PROMETHEUS, Pôle Universitaire d'Innovation IAUPS).
Action 1.3.3 : Restructurer l'offre de formation continue	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre a été reformalisée en lien avec la stratégie de l'Université Paris-Saclay et la mise en place d'une direction de formation tout au long de la vie financée dans le cadre de l'appel à projet ASDESR-IRIS⁵. - Une unité de formation en apprentissage (UFA) a été mise en place avec le centre de formation d'apprentis (CFA) de l'Université Paris-Saclay.

³ Responsable Sécurité des Systèmes d'information

⁴ Politique de Sécurité des Systèmes d'Information

⁵ Accélération des Stratégies de Développement des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ASDESR) - accroître les Ressources pour Implémenter la Stratégie (IRIS) -

	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis janvier 2024, le diplôme de l'ENS Paris-Saclay (incluant les Années de recherche thématique) est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les demandes individuelles sont donc éligibles au financement par le compte personnel de formation (CPF) et à un projet de transition professionnelle (PTF)), ce qui devrait permettre le développement des demandes.
Action 1.3.4 : Valoriser les espaces phares du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> - Suite aux préconisations de la mission Appui au patrimoine immatériel de l'Etat (APIE), l'ENS a adopté une grille tarifaire adaptée aux conditions du marché de location des espaces qui lui a permis de rationaliser sa politique de mise à disposition de ses espaces bâtimentaires. L'hébergement de l'unité technique du groupe 1 du GIEC pendant 7 ans est à ce titre un élément positif tout comme l'installation prévue en 2025 du FABLAB de l'Université Paris-Saclay dans les locaux de l'ancienne bibliothèque. La révision des conditions de mise à disposition des locaux de la cafétéria est à l'ordre du jour pour 2025 (fin du bail précédent à l'été 2024). - L'accueil d'événements et de tournages est géré pour maximiser l'utilisation des infrastructures tout en restant compatible avec nos activités de recherche et de formation.

Indicateur 1 - Développement des ressources propres hors subvention pour charges de service public (SCSP)

Exercice	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Droits d'inscription et CVEC	0,7 M€	0,8 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€	0,9 M€
Formation continue	0,2 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,4 M€
Taxe d'apprentissage	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€
Mécénat, dons et legs			0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,5 M€
Subventions (hors SCSP)	3,1 M€	3,3 M€	3,9 M€	2,4 M€	4,4 M€	7,3 M€	8,0 M€	4,0 M€
ANR hors PIA	0,9 M€	1,1 M€	1,6 M€	0,5 M€	0,8 M€	1,2 M€	2,9 M€	
ANR – PIA Idex Paris-Saclay	0,6 M€	0,7 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,5 M€	0,4 M€	0,7 M€	
ANR – PIA autres	0,1 M€	0,0 M€	0,3 M€		0,3 M€	1,4 M€	1,0 M€	
dont Régions	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,2 M€	0,2 M€	0,3 M€	
État	0,2 M€	0,1 M€	1,1 M€	0,5 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,1 M€	
Union européenne	0,4 M€	0,7 M€	0,4 M€	0,7 M€	1,0 M€	1,7 M€	1,1 M€	
autres subventions	0,9 M€	0,6 M€	0,5 M€	0,6 M€	1,0 M€	2,1 M€	1,9 M€	
Autres contrats	3,8 M€	4,6 M€	2,4 M€	3,6 M€	3,9 M€	3,2 M€	3,8 M€	4,3 M€
dont recherche	3,3 M€	4,0 M€	2,2 M€	3,2 M€	2,9 M€	2,5 M€	3,0 M€	
mises à disposition de personnel	0,3 M€	0,4 M€	0,2 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,4 M€	
concours de recrutement des élèves	0,2 M€	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,3 M€	0,1 M€	0,3 M€	
autres	0,1 M€	0,1 M€	0,0 M€	0,3 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,2 M€	
Rupture d'engagement décennal		0,2 M€	0,6 M€	1,0 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,2 M€
Autres recettes	0,1 M€	0,1 M€	0,2 M€	0,6 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,5 M€	0,1 M€
Total des recettes de l'indicateur contractuel	8,1 M€	9,2 M€	8,5 M€	9,0 M€	11,2 M€	12,8 M€	14,8 M€	10,6 M€

Axe 2. Affirmer la vocation pré-doctorale de l'ENS Paris-Saclay

Caractérisation de l'établissement

Effectifs inscrits (y compris césure)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Normaliens élèves fonctionnaires stagiaires	1 001	1 027	984	963	1007	1004
Normaliens élèves à titre étranger	17	16	13	16	15	12
Normaliens étudiants	247	273	290	317	326	346
Étudiants non normaliens	379	324	355	385	352	404
Stagiaires de la formation continue*			68	70	38	13
Étudiants Erasmus	6	4	7	8	14	16
Total	1 650	1 644	1 717	1 759	1 752	1 795

* Les stagiaires de la formation continue qui suivent une formation diplômante ne s'inscrivent administrativement que depuis la rentrée 2021 pour faciliter leur quotidien

Objectif 2.1. Intensifier la recherche au plus près des normaliens

L'ENS Paris-Saclay vise à renforcer l'imbrication entre formation et recherche afin d'offrir aux normaliens une immersion dans un environnement scientifique d'excellence dès leur arrivée à l'École. Cela passe par :

- **La consolidation des départements d'enseignement et de recherche (DER)**, afin de renforcer les synergies entre laboratoires et formations.
- **L'intégration des chercheurs dans l'enseignement**, notamment via le dispositif des professeurs attachés, qui permet aux chercheurs de contribuer à la formation des normaliens et normaliennes et de s'investir dans l'équipe d'enseignement en participant à la réflexion du pilotage pédagogique.
- **Le renforcement des approches interdisciplinaires**, en encourageant des recrutements ciblés et en alignant les formations sur les grands enjeux scientifiques contemporains.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 2.1.1 : Réorganiser les entités de l'École en départements d'enseignement et de recherche	L'organisation en DER facilite les interactions entre formation et recherche, notamment en favorisant l'intégration des normaliens dans les activités des laboratoires associés. La création de l'équipe de recherche LEADS adossée au Département de Langues a permis de créer le DER de Langues. Cette organisation en DER, renforçant l'articulation entre formation des normaliens et normaliennes et recherche, est donc désormais largement devenue réalité.
Action 2.1.2 : Étendre le dispositif des professeurs attachés	Le dispositif des professeurs attachés de l'ENS qui a vocation à mettre les chercheurs au cœur de la formation donne satisfaction aux entités qui y font appel ainsi qu'aux chercheurs qui en bénéficient. Il est depuis 2022 entièrement à la charge de l'établissement d'un point de vue financier et inclut des chercheurs du CNRS, d'INRAE ou d'INRIA. En 2024, pour la première fois, un chercheur du CEA a été intégré au dispositif. Par ailleurs, un dispositif similaire inspiré par le dispositif de l'École a été mis en place par l'Université Paris-Saclay et l'ENS encourage les DER à proposer des profils de professeurs attachés de l'Université Paris-Saclay. Le DER de SHS a d'ailleurs obtenu un poste de professeur attaché en Economie dans ce cadre.

Indicateur 2. Participation des chercheurs à la formation

Indicateur 2.1 Nombre de professeurs attachés

Au 31/12/N	2019	2020	2021	2022	2023	2024	BI 2025	Cible 2024
Nombre de professeurs attachés	9	10	9	9	11	13	14	24
Variation par rapport à l'année antérieure	+2	+1	-1	0	+2	+2	+1	+15

Indicateur 2.2 Implication des chercheurs dans la formation

Au 31/12/N	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Cible 2024
Heures de formation par chercheur*	29	27	28	32	30	32
Taux d'heures de formation délivrées par des chercheurs	4%	4%	5%	5%	9%	5%

* Les chercheurs issus d'entreprises privées et intervenant dans les formations ne sont pas comptabilisés ici.

Objectif 2.2. Augmenter la part des normaliens poursuivant leurs études en doctorat

L'ENS Paris-Saclay cherche à structurer un accompagnement efficace vers le doctorat en mettant en place des dispositifs d'accompagnement adaptés. Cela repose sur plusieurs axes :

- **Le développement du programme de bourses pré-doctorales normaliennes** (dispositif précédemment nommé PhD track), garantissant aux normaliens et normaliennes étudiants un financement et un accompagnement spécifique par un tuteur ou une tutrice pour préparer leur thèse.

- **Le déploiement des Contrats Doctoraux Spécifiques Normaliens (CDSN)**, avec une attention particulière sur la répartition géographique notamment au sein de l'Université Paris-Saclay et thématique des projets de recherche.
- **Une communication renforcée sur les opportunités doctorales**, notamment via des événements, des rencontres et des témoignages pour sensibiliser les normaliens et normaliennes à la poursuite en doctorat.
- **Le développement de partenariats académiques et industriels** pour élargir les financements et permettre aux normaliens d'accéder à des projets de recherche diversifiés.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 2.2.1 : Déployer les financements de PhD Track	9 bourses PhD Track (désormais appelées bourses pré-doctorales normaliennes) ont été attribuées en 2024-2025 dont 3 financées par des partenaires.
Action 2.2.2 : Accroître la communication sur la poursuite en doctorat	Des sessions en ligne et des rencontres ont été proposées tout au long de l'année concernant la poursuite en doctorat en général, les CDSN avec la participation de doctorants et doctorantes pour présenter le doctorat sous divers angles. Le plan de communication avec la publication mensuelle de portraits de doctorants valorisant leurs parcours et sujets de recherche a été poursuivi.
Action 2.2.3 : Répartir les contrats doctoraux spécifiques pour normaliens sur le territoire national	122 CDSN attribués avec la répartition suivante : 38 en Île-de-France, 49 en régions, 35 aux laboratoires de l'Université Paris-Saclay. En particulier, comme jusqu'à 30% des CDSN sont attribués au sein de l'Université Paris-Saclay, l'École contribue activement à la dynamique doctorale du site universitaire.

Indicateur 3. Poursuite en doctorat des normaliens élèves et répartition territoriale des CDSN

Indicateur 3.1 Taux de normaliens élèves poursuivant en doctorat

	2019	2020	2021	2022	2023	2024*	Cible 2024
Taux de normaliens élèves poursuivant en doctorat	70%	68%	63%	69%	71%		75%
<i>Sciences fondamentales</i>	81%	82%	80%	88%	70%		
<i>Sciences pour l'ingénieur</i>	78%	75%	62%	66%	79%		
<i>Sciences humaines et sociales</i>	42%	38%	38%	47%	68%		

* les données seront disponibles début 2026

4.2 Répartition territoriale de CDSN

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Proportion de CDSN à l'Université Paris- Saclay	28%	25%	29%	30%	27%	29%	30%
Proportion de CDSN en IdF hors Université Paris-Saclay	33%	35%	29%	31%	34%	31%	30%
Proportion de CDSN hors IdF	39%	39%	42%	39%	39%	40%	40%

Objectif 2.3. Diversifier les recrutements et développer les recrutements internes à l'Université Paris-Saclay

L'École remplit sa mission de formation pré-doctorale en s'appuyant sur un recrutement très sélectif de ses normaliens élèves (fonctionnaires stagiaires) sur concours nationaux, et de ses normaliens étudiants, sur dossier, à qui elle propose des formations personnalisées conçues à partir d'un contact précoce et étroit avec

une activité de recherche de haut niveau.

L'École, qui porte une attention particulière à la diversification de ses recrutements, a contribué au rapport du 14 octobre 2019 relatif à la diversité sociale dans les écoles normales supérieures, ayant été commandé conjointement aux quatre ENS par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Sur la base des conclusions du rapport, l'établissement a proposé un plan égalité des chances présentant de nouvelles mesures et un renforcement des dispositifs existants pour assurer un recrutement socialement diversifié et un financement ciblé a été accordé par l'État au titre de l'Égalité des chances. Ces mesures et dispositifs se distribuent sur 3 volets majeurs : des programmes d'accompagnement en amont des recrutements, une diversification de ses voies d'accès, un accompagnement à l'intégration.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2023, l'École contribue au Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) ouvert au Lycée International de Palaiseau Paris-Saclay en collaboration avec l'Université Paris Saclay, l'Institut Polytechnique Paris et HEC Paris dans le domaine Sciences des Données -Société -Santé.

Synthèse des recrutements des normaliens	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Normaliens élèves recrutés lors du premier concours	217	214	213	216	215	212
Normaliens élèves recrutés lors du second concours	32	33	33	32	35	34
Normaliens étudiants recrutés sur dossier	86	94	98	105	92	113
Total des primo-entrants	355	341	344	353	342	359

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
<p>Action 2.3.1 : Poursuivre les actions de communication à destination des élèves du secondaire et plus largement des publics scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la première fois en 2024, un journée portes ouvertes ENS Paris-Saclay a été organisée le 3 février avec 550 visiteurs accueillis. L'ENS a également participé le 30 novembre 2024 à la deuxième édition du salon de l'Étudiant de Paris-Saclay à Massy. - Le 3 avril 2024, un 1er webinaire "Osez l'ENS !" visant à sensibiliser les lycéens et étudiants de CPGE à l'accès aux ENS, en particulier par la voie étudiante, a été mis en place. - L'École met également en place différentes actions récurrentes à destination des publics scolaires, telles que : <ul style="list-style-type: none"> o l'école d'été « Raconte-moi la recherche » (public lycéen) organisée en juillet 2024, permettant à des lycéens de suivre le quotidien de doctorants et de produire des posters de recherche o l'évènement « Science Fair » (public collégien) o le village « Mini chercheuses - Mini chercheurs » (public élémentaire REP/REP+) dans le cadre de la Fête de la Science. <p>La Scène de Recherche participe également activement à l'accueil des publics scolaires. Ainsi en 2024, plus de 1000 élèves ont pu visiter l'ENS et participer à divers ateliers scientifiques et artistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2024, l'École s'est à nouveau insérée dans le dispositif Cordées de la réussite proposant diverses activités au collège et au lycée de proximité encadrés et notamment du tutorat par des normaliens et normaliennes. - En partenariat avec CentraleSupélec et l'École nationale des ponts et chaussées, l'ENS a mis en place en 2024 le programme « Ambition Grandes Écoles » qui vise à accompagner une trentaine d'élèves (boursiers et/ou filles) de classe préparatoire de lycées de proximité qui bénéficient d'une bourse, de visites des écoles du programme ainsi que d'un tutorat et de webinaires spécifiques.
<p>Action 2.3.2 : Soutenir la diversité dans les recrutements des normaliens élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'École s'est fixée un objectif de 29% de normaliens élèves boursiers sur critères sociaux et une cible de 36% pour le taux de féminisation pour la fin du contrat quinquennal. Ces deux indicateurs présentent des fluctuations sans qu'une tendance nette ne se dessine. La cible visée en début de contrat quinquennal sera difficile à atteindre en 2025. - L'École doit réfléchir à des actions différentes (recrutement féminin plus proactif, évolution de certaines épreuves des concours et dispositifs spécifiques destinés aux boursiers) afin de se rapprocher des cibles qu'elle s'est fixées.

- Un colloque inter-ENS « L'égalité des chances, les diversités, l'ouverture » s'est tenu du 11 au 13 juin 2024 avec la participation active des personnels de l'École. La création d'un Observatoire « Egalité des chances » a été actée par les présidences et direction des ENS. Cet observatoire sera probablement conjoint avec l'Institut Polytechnique de Paris. Par ailleurs, le séminaire de direction du 15 octobre 2024 a été largement consacré à la diversité des recrutements normaliens et à l'élaboration de dispositifs transformants pour augmenter la diversité des normaliens et normaliennes

Action 2.3.3 :
Déployer de nouvelles voies de recrutement des normaliens étudiants

- Le nombre de places au concours d'entrée par la voie étudiante a progressé en 2024 (+21 places). Depuis 2019, le nombre de normaliens et normaliennes étudiantes recrutés a progressé de 30%.
- Le taux de boursiers et de féminisation dans les voies de recrutement étudiantes sont significativement plus élevés que pour les voies de recrutement élèves.
- La qualité de boursier et de l'échelon de bourse a été ajoutée dans les dossiers de candidature des normaliens étudiants afin de pouvoir mieux prendre en compte la diversité sociale.
- Parmi les 6 bourses "Femmes en science" attribuées en 2024-2025 pour favoriser la mixité dans les formations scientifiques deux lauréates sont des étudiantes primo-entrantes à l'École.
- En 2024, un normalien a intégré l'École en sciences humaines et sociales par la voie "Égalité des chances", dans le cadre du partenariat avec l'Institut de l'Engagement.

Indicateur 4. Diversification des recrutements des normaliens élèves et étudiants

Indicateur 4.1 Diversification du recrutement des normaliens

Normaliens élèves et étudiants entrants	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Taux de normaliens élèves et étudiants boursiers sur critères sociaux	25%	25%	26%	24%	26%	26%	29%
Taux de féminisation	25%	29%	29%	33%	32%	32%	36%

Indicateur 4.2 Diversification du recrutement des normaliens élèves

Année d'intégration	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Normaliens élèves admis au concours de 1 ^{re} année	217	214	213	216	215	212	/
Taux de boursiers sur critères sociaux	24%	25%	23%	22%	24%	20%	29%
Taux de féminisation	21%	25%	24%	26%	27%	24%	36%
Taux de normaliens n'ayant pas suivi de CPGE	4%	4%	4%	10%	3%	6%	4%

Année d'intégration	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Normaliens élèves admis au concours de 2 ^e année	32	33	33	32	35	34	/
Taux de boursiers sur critères sociaux	25%	36%	27%	16%	37%	32%	29%
Taux de féminisation	19%	39%	9%	44%	40%	32%	36%
Taux de normaliens n'ayant pas suivi de CPGE*	41%	24%	12%	16%	10%	20%	35%
Taux de normaliens issus de l'Université Paris-Saclay	13%	21%	9%	13%	14%	11,8%	20%

* Sur la base des déclarations des entrants dans le dossier concours

Synthèse : normaliens élèves admis aux concours de 1 ^{re} et 2 ^e année							
Année d'intégration	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Taux d'élèves boursiers sur critères sociaux entrant (concours de 1 ^{re} et 2 ^e année)	24%	27%	24%	21%	25%	22%	29%
Taux de féminisation des élèves entrant (concours de 1 ^{re} et 2 ^e année)	21%	27%	22%	29%	32%	25%	36%

Indicateur 4.3 Diversification du recrutement des normaliens étudiants

Année d'intégration	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Normaliens étudiants entrant	68	94	98	105	91	113	100
Taux de boursiers sur critères sociaux	29%	20%	31%	31%	30%	35%	29%
Taux de féminisation	38%	34%	47%	42%	38%	47%	36%
Taux de normaliens n'ayant pas suivi de CPGE*	21%	23%	24%	25%	30%	26%	20%
Taux de normaliens issus de l'Université Paris-Saclay*	nd	2%	1%	1%	4%	6%	10%

Pour information, les taux nationaux relatifs aux taux de boursiers sur critères sociaux pour l'année 2023-2024⁶ et ceux relatifs aux CPGE pour l'année 2023-2024⁷ sont reportés ci-après :

- taux de boursiers sur critères sociaux à l'université : 37.1%,
- taux de boursiers dans les écoles d'ingénieurs : 22,3%,
- taux de boursiers dans les écoles de commerce : 11,2%,
- taux de boursiers sur critères sociaux en CPGE : 28.3%,
- taux de féminisation en CPGE : 40%.

Objectif 2.4. Renforcer la dimension internationale de la formation

L'ENS Paris-Saclay vise à renforcer la mobilité internationale des normaliens et à structurer des formations en partenariat avec des établissements étrangers. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Encourager la mobilité internationale**, notamment à travers l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE) et les bourses de mobilité.
- **Faciliter l'accès aux financements pour la mobilité**, avec des dispositifs comme l'aide à la mobilité pour l'année ARPE (MODALI).
- **Renforcer les collaborations académiques internationales**, en incitant les laboratoires partenaires à proposer des séjours de recherche aux normaliens.
-

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
<p>Action 2.4.1 : Poursuivre l'encouragement de la mobilité internationale des normaliens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La compétence « internationale » inscrite dans le diplôme doit permettre d'atteindre un taux de mobilité sortante élevé pour les normaliens et normaliennes. Cette mobilité a été largement perturbée par la crise sanitaire mais devrait désormais se stabiliser à la hausse. - Les années ARPE constituent environ 30% des années spécifiques de parcours. - En 2024, des bourses financées par le mécénat pour accompagner la mobilité internationale dans le cadre d'une année ARPE pour des normaliens et normaliennes étudiants ont été mises en place. Ce dispositif MODALI a vocation à être reconduit en 2025.
<p>Action 2.4.2 : Déployer le parcours "double diplôme à l'international"</p>	<p>Il était souhaité que le parcours « double diplôme à l'international », construit conjointement avec des établissements partenaires étrangers, devienne une modalité de mobilité nouvelle mise en œuvre au cours du contrat. Le projet avec l'Université d'Hanovre n'a à ce jour pas abouti.</p> <p>Le cursus de 4 années nécessaires pour l'obtention du diplôme de l'ENS Paris-Saclay ne favorise pas la mise en place de doubles diplômes internationaux puisque nos établissements partenaires délivrent leur diplôme après un cursus est de 3 années. Aussi, les seuls doubles diplômes possibles permettent à nos normaliens d'obtenir deux diplômes (celui de l'ENS et celui du partenaire) mais ne permettent pas la réciprocité. Il conviendra de réfléchir aux modalités pouvant être mises en place dans le cadre du prochain contrat quinquennal.</p>

6 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-09/nf-sies-2024-24-34681.pdf>

7 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-02/nf-sies-2024-03-31638.pdf>

Indicateur 5. Mobilité internationale

Mobilité internationale des normaliens	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Taux de mobilité sortante*	78%	68%	49%	55%	49%	79%	100%
Part d'années ARPE parmi les mobilités internationales	28%	43%	38%	55%	53%	40%	33%

* les mobilités effectuées en distanciel compte tenu de la crise sanitaire n'ont pas été prises en compte

Poids des années ARPE dans les parcours des normaliens	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cible 2024
Part d'années ARPE parmi les années spécifiques de parcours	22%	29%	19%	30%	26%	32%	28%

Axe 3. Étendre et intensifier la recherche

La recherche est une dimension constitutive de l'ENS qui met en œuvre une immersion précoce des normaliens dans les activités scientifiques et s'est dotée d'un corps académique de premier plan en recherche.

L'implantation sur le campus Paris-Saclay doit permettre à l'École d'étendre ses partenariats (nouvelles unités) et d'intensifier la présence de la recherche dans ses murs et en dehors de ses murs en développant des partenariats stratégiques aussi bien en France et en Europe qu'à l'international.

Il s'agit de promouvoir l'émergence de projets pluridisciplinaires et transdisciplinaires de façon à adresser les enjeux scientifiques et socio-économiques de façon globale et transverses.

Objectif 3.1. Étendre les partenariats de recherche

L'ENS Paris-Saclay cherche à renforcer son intégration dans l'écosystème de recherche en développant ses partenariats institutionnels et industriels. Cela repose sur plusieurs axes :

- **Poursuivre la reconfiguration des laboratoires**, pour favoriser les collaborations avec l'Université Paris-Saclay et d'autres institutions.
- **Optimiser l'accès aux infrastructures** de recherche de pointe.
- **Accroître la visibilité des unités de recherche**, en favorisant les partenariats académiques et industriels.
- **Soutenir l'interdisciplinarité**, notamment via le recrutement de chaires de professeur junior (CPJ) sur des thématiques stratégiques.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 3.1.1 : Poursuivre les reconfigurations des laboratoires de l'École	- La restructuration des laboratoires ayant donné naissance au LMF, au LMPS et au LuMin dans le cadre de l'emménagement sur le plateau a permis la mise en place d'une dynamique scientifique de site tout à fait satisfaisante. La structuration du Centre d'Économie de l'ENS Paris-Saclay (CEPS) s'est poursuivie avec un programme de séminaires et collaborations renforcées. Une équipe portée par une directrice de recherche INRAe a par ailleurs rejoint le laboratoire de biologie et de pharmacologie appliquée (LBPA) de l'École en janvier 2024. L'évaluation HCERES en cours permettra de dresser un bilan des actions menées depuis 2020.
Action 3.1.2 : Soutenir l'interdisciplinarité via les chaires de professeur junior (CPJ)	- Une CPJ sur "Sciences du Patrimoine" a été soumise par l'École mais non attribuée. - Actuellement, 3 CPJ sont en place à l'ENS Paris-Saclay portant sur l'Économie, les interfaces Mathématiques et SHS et sur le "Design pour les transitions écologiques".

Indicateur 6. Articulation de la recherche de l'École et de l'Université Paris-Saclay

Indicateur 6.1 Nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans les laboratoires dont l'École est tutelle

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Cible 2024
<i>Données au 01/01/année n</i>							
Effectifs des chercheurs et enseignants-chercheurs	250	272	296	303	311	304	300
Taux d'enseignants-chercheurs et chercheurs "non ENS"	53%	56%	59%	60%	63%	62%	60%

Indicateur 6.2 Nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'ENS dans les laboratoires en tutelles conjointes avec un autre établissement de l'Université Paris-Saclay

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Cible 2024
Effectif des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'ENS dans des laboratoires en tutelles conjointes	36	47	73	71	62	63	80
Taux d'enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ENS dans des laboratoires en tutelles conjointes	29%	39%	60%	58%	54%	54%	64%

Objectif 3.2. Améliorer le soutien à la recherche

L'ENS Paris-Saclay vise à renforcer l'accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs en mettant en place des dispositifs adaptés. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Accompagnement des chercheurs à fort potentiel**, notamment via un soutien interne et l'accompagnement aux appels à projets compétitifs.
- **Renforcement des dispositifs de gestion de carrière académique**, en améliorant les conditions de travail et en facilitant les évolutions de carrière.
- **Structuration et montée en puissance de la Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (DARE&I)** pour accompagner les chercheurs dans le montage de projets et la contractualisation.
- **Développement des outils de suivi et de gestion des projets de recherche**, afin d'optimiser l'efficacité administrative et financière des laboratoires.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 3.2.1 : Poursuivre les mesures d'accompagnement des chercheurs à fort potentiel	<ul style="list-style-type: none"> - 3 candidatures ERC ont été déposées en 2024, accompagnées par la DARE&I et la cellule Europe de l'Université Paris-Saclay. - La détection proactive des jeunes chercheurs éligibles aux appels à projets, avec un suivi personnalisé est opérée par la présidence et la DARE&I.
Action 3.2.2 : Renouveler le cadre de l'accompagnement des carrières académiques	<ul style="list-style-type: none"> - La charte d'accompagnement des carrières académiques, intégrant un référentiel mis à jour des services d'enseignement a été révisée en décembre 2024 afin de mieux intégrer les enjeux d'égalité professionnelle et de mieux accompagner les enseignants-chercheurs qui souhaitent développer des projets d'envergure. - Un suivi systématique des nouveaux recrutés, avec entretiens personnalisés par les vice-présidents formation et recherche est effectué.

<p>Action 3.2.3 : Poursuivre le déploiement de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARE&I)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des « revues de contrat » impliquant la DARE&I, la DAF, la DRH et les laboratoires afin de mieux suivre les contrats en cours et de résoudre d'éventuelles difficultés sur les contrats complexes ou en fin d'exécution ont été mis en place. - Des réunions de « kick-off » administratif pour les nouveaux projets d'envergure sont désormais organisées pour faciliter la mise en place des ventilations de financement, les recrutements ou les aménagements nécessaires au déploiement du projet. - Un travail concernant la réorganisation des processus financiers, afin d'améliorer la restitution des exécutions budgétaires aux laboratoires a été initié entre les laboratoires et la DAF. - Des actions de sensibilisation à la protection du potentiel scientifique et technique sont déployées en particulier dans le cadre du déploiement des zones à régime restrictif – ZRR.
--	--

Indicateur 7. Taux d'endorecrutement

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs		2010 à 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2015 à 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2020 à 2024
MCF	Nombre	21	1	2	5	2	5	15	2	-	4	3	1	10
	dont internes	6	1	0	0	1	1	3	2	-	1	0	0	3
	%	29%	100%	0%	0%	50%	20%	20%	100%	-	25%	0%	0%	30%
PU	Nombre	12	2	3	1	2	-	8	3	1	4	2	-	10
	dont internes	3	2	1	0	0	-	3	0	0	1	1	-	2
	%	25%	100%	33%	0%	0%	-	38%	0%	0%	25%	50%	0%	20%

Objectif 3.3. Renforcer la dimension internationale de la recherche

L'ENS Paris-Saclay cherche à développer ses collaborations et à accroître son rayonnement international en structurant ses partenariats et en facilitant l'accès à des financements pour la recherche collaborative. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Dispositifs de soutien aux projets internationaux**, comme le programme de professeurs invités.
- **Renforcement des collaborations stratégiques**, notamment avec les ENS et des institutions partenaires en Europe et au-delà.
- **Soutien à la mobilité des chercheurs et doctorants**, pour favoriser les échanges scientifiques de haut niveau.
- **Développement de nouveaux consortiums internationaux**, en lien avec les priorités scientifiques de l'École et les programmes européens.

Le prochain contrat sera l'occasion de redéfinir la stratégie internationale de recherche dans le cadre de l'Université Paris-Saclay.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
<p>Action 3.3.1 : Poursuivre et valoriser les dispositifs de soutien des projets internationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement du projet BIOSANTEXC (2023-2025), avec l'accueil de chercheurs indiens à l'ENS Paris-Saclay et la participation à un workshop scientifique en Inde en mai 2024. - Discussions avancées pour rejoindre le consortium ICE « Innovation by Creative Economy », visant à structurer des collaborations en industries culturelles et créatives au niveau européen. - Développement d'un partenariat avec l'University College Dublin, en lien avec le projet Highwave et des perspectives de collaborations avec l'ESA et le CNES.

Axe 4. Améliorer les services rendus aux usagers

Objectif 4.1. Renforcer la personnalisation accompagnée des parcours d'études des normaliens

L'ENS Paris-Saclay met en place des dispositifs pour adapter les parcours académiques aux aspirations des normaliens et à l'évolution des thématiques scientifiques et des compétences associées. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Développement de parcours de recherche thématiques**, intégrant des approches pluridisciplinaires et favorisant l'immersion dans des laboratoires.
- **Valorisation des engagements étudiants dans le diplôme**, en intégrant la participation à des initiatives académiques et sociétales.
- **Amélioration du suivi des parcours et insertion professionnelle**, notamment via des enquêtes de suivi des normaliens diplômés.

Parcours du diplôme	Année spécifique de parcours (ASP) correspondante
Recherche et international	Année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE)
Recherche et enseignement supérieur	M2 formation à l'enseignement supérieur (M2FESup)
Interface	Année de formation dans une autre discipline et/ou un autre établissement
Parcours "recherche thématique" créés	Année spécifique de parcours (ASP) correspondante
2019 : Intelligence artificielle	Année de recherche en intelligence artificielle (ARIA) - depuis 2020-2021
2020 : Technologies quantiques	Année de recherche en technologies quantiques (ARTeQ) - depuis 2020-2021
2021 : Recherche-crédation	Année de recherche en recherche-crédation (ARRC) - depuis 2021-2022
2021 : Sciences pour les transitions écologiques	Année de recherche en sciences pour les transitions écologiques (ARÉco) - depuis en 2023-2024
2023 : Parcours engagement normalien	Année spécifique de parcours engagement Normalien (ASPEN) – depuis 2024-2025

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 4.1.1 : Déployer des parcours recherche thématique	- 60 étudiants dont parmi 27 normaliens. inscrits en 2024 dans les années de recherche thématique, incluant IA (ARIA), technologies quantiques (ARTeQ), recherche-crédation (ARRC) et sciences pour les transitions écologiques (ARÉCO) .
Action 4.1.2 : Poursuivre la valorisation des activités étudiantes dans le diplôme	- L'"Expérience Engagement Normalien" est désormais inscrite dans le diplôme de l'ENS Paris-Saclay et permet aux normaliens de valoriser des engagements citoyens et associatifs dans leur cursus. - L'année ASPEN créée en 2023 a été accordée comme année spécifique de parcours à 4 normaliens en 2024-2025.
Action 4.1.3 : Déployer une enquête d'insertion professionnelle	- L'enquête d'insertion professionnelle (9 mois après la diplomation) est réalisée tous les ans, consolidant les données sur la poursuite en doctorat et les trajectoires professionnelles post-ENS. - Cette enquête à 9 mois est désormais complétée par une enquête à 6 ans après diplomation permettant de suivre le devenir professionnel des diplômés au-delà de la thèse notamment.

Indicateur 8. Normaliens dans les parcours "recherche thématique"

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible 2024
Nombre de normaliens dans les parcours "recherche thématique"	/	18	28	16	22	27	35
Taux de normaliens dans les parcours "recherche thématique"	/	6,6%	8,3%	6,1%	6,7%	9,2%	10%

Objectif 4.2. Construire une expérience étudiante positive au sein de l'École

L'ENS Paris-Saclay s'attache à offrir aux normaliens un cadre de vie et d'études favorisant leur bien-être et leur engagement. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Améliorer l'accompagnement humain et financier**, en optimisant le budget vie étudiante et les dispositifs d'aide et une attention particulière à la problématique du logement.
- **Analyser et améliorer l'expérience étudiante**, via des enquêtes et diagnostics réguliers.
- **Développer des actions de sensibilisation**, avec des formations et actions de prévention pour les normaliens et leurs associations.
- **Renforcer l'engagement de l'École dans le développement soutenable**, avec des actions concrètes et une gouvernance participative.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 4.2.1 : Renforcer l'accompagnement humain et financier dédié à la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement financier de l'École pour le logement étudiant a été renforcé à travers notamment des conventions de partenariat avec des bailleurs en plus de la participation au Guichet Unique Paris-Saclay (GUPS) afin d'être en mesure de proposer 500 places de logement pour les étudiants et étudiantes de l'ENS en 2024-2025 en particulier les primo-entrants, les agrégatifs et les étudiants internationaux. - Un pôle logement, avec 2 permanents et 2 vacataires pour assurer l'accompagnement des étudiants et primo-entrants a été mis en place. - Les services de santé étudiante ont été renforcés et étendus à la rentrée 2024 via le service santé étudiante de l'Université Paris-Saclay.
Action 4.2.2 : Réaliser un diagnostic sur le vécu de la scolarité et de la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'enquête sur la vie étudiante, intégrant les thématiques de santé, de logement et d'accompagnement pédagogique. - Évaluation et maintien de la newsletter étudiante hebdomadaire, assurant une meilleure communication des informations clés pour les normaliens.
Action 4.2.3 : Développer les actions de sensibilisation à destination des normaliens	<ul style="list-style-type: none"> - Un "Kit de départ" incluant des guides sur la gestion et les obligations légales est proposé pour les associations. - Des formations à l'hygiène alimentaire et à la gestion de projet associatif sont organisées. - Les formations obligatoires sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) et comportements à risque, avec une participation renforcée des associations étudiantes ont été poursuivies.
Action 4.2.4 : Déployer le plan d'action développement soutenable en lien avec l'Université Paris-Saclay	<ul style="list-style-type: none"> - Une demi-journée de sensibilisation aux enjeux de transition écologique et développement soutenable (TEDS) est organisée pour tous les primo-entrants dans le cadre de la semaine de la rentrée. - Une formation socle TEDS obligatoire est déployée pour les normaliens et normaliennes de première année. - L'École a mis en place une gouvernance inclusive et participative pour la définition de la politique TEDS de l'École à travers le dispositif ouvert des ambassadeurs et ambassadrices TEDS qui sont invité-es permanent-es du Comité Environnement qui se tient tous les deux mois. 60% des ambassadeurs et ambassadrices sont des étudiants et étudiantes. - Une chargée de projet Responsabilité Sociétale et Environnementale a été recruté en juin 2024 pour 3 ans (financé par la COMP). Elle est notamment en charge de produire le bilan d'émission de gaz à effet de serre de l'Établissement - Une nouvelle politique de mission a été adoptée par le CA en mars 2024 sur proposition du Comité environnement. Elle intègre davantage les enjeux de déplacements responsables (limitation des déplacements en avion notamment). - Un dispositif d'accompagnement financier des mobilités étudiantes bas-carbone (bourse MODI) a été mis en place (50 bénéficiaires en 2024). - Les exigences sociales et environnementales ont été renforcées dans les marchés publics. Ces exigences se sont appliquées notamment au marché de gestion des déchets, au marché « traiteur » et au marché des imprimantes- copieurs (avec une réduction minimale de 40% du bilan GES associé).

	Part CVEC	Part école	Total vie étudiante
Dépenses 2024	126 547 €	158 084 €	284 631 €
1 - Amélioration de l'accueil des étudiants	33 512 €	138 807 €	172 319 €
Logement	11 486 €	123 105 €	134 591 €
Intégration vie de campus (dont subventions)	14 500 €	7 617 €	22 117 €
Rentrée	7 526 €	8 085 €	15 611 €
2 - Culture	31 609 €		31 609 €
Subventions aux associations	31 609 €		31 609 €
3 - Santé et prévention	31 660 €	19 227 €	50 937 €
Formation et sensibilisation	6 841 €		6 841 €
Psychologue	8 819 €		8 819 €
Médecine de prévention	16 000 €	19 227 €	35 277 €
4 - Sport	19 765 €		19 765 €
Activités sportives	9 041 €		9 041 €
Subventions aux associations	7 665 €		7 665 €
Matériel	3 059 €		3 059 €
5 - Action sociale	10 000 €		10 000 €

Objectif 4.3. Développer une vie étudiante fédératrice et engagée

L'ENS Paris-Saclay met en place des actions pour préserver et renforcer la dynamique associative des normaliens sur le campus de Gif-sur-Yvette. Cet objectif repose sur plusieurs axes :

- **Encadrer et structurer la vie étudiante**, via une charte enrichie intégrant des principes de responsabilité et de prévention.
- **Soutenir les initiatives** pour favoriser les collaborations et événements partagés entre les ENS et avec l'Université Paris-Saclay.
- **Accompagner les doctorants dans l'animation de la vie associative**, via un soutien à l'Association des doctorants (ADEPS) et à la structuration d'événements dédiés.

Actions prévues	Principales réalisations de l'année
Action 4.3.1 : Élaborer une nouvelle charte de la vie étudiante	- La charte de la vie étudiante est en cours de révision (la version actuelle avait été révisée en 2022).
Action 4.3.2 : Accompagner les doctorants dans la structuration d'une vie associative	- Développement de l'ADEPS (Association des doctorants ENS Paris-Saclay), avec un programme d'activités visant à renforcer la communauté doctorale. - Organisation d'une rentrée des doctorants en amphithéâtre, incluant des présentations sur les services de recherche et l'environnement doctoral. - Participation de l'ADEPS aux instances de l'École (CS, CFR, etc.), pour améliorer la représentation des doctorants dans la gouvernance.

Indicateur 9. Implication des normaliens dans la vie de l'établissement

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Cible 2024
Instances de l'École (CA, CS, CVE)	14%	24%	22%	19%	18%	18%	20%
Instances de l'Université Paris-Saclay	8%	na	na	na	na	na	20%
Associations : nombre d'adhésions (BDE – BDS – CRANS)	2 201	816*	1 360	1 723	1 780	2 266	/

na : non applicable

* Dans le contexte de crise sanitaire, le bureau des élèves et les associations ont vu leur nombre d'adhérents baisser de manière drastique (255 adhérents au BDE contre 861 l'année précédente).

Annexe 1 : Liste des structures de recherche

CB : Centre Borelli

CEPS : Centre d'économie Paris-Saclay

CRD : Centre de recherche en design

IDA : Institut d'Alembert

IDHES : Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société

Farman : Institut Farman

ISP : Institut des sciences sociales du politique

LEADS : Langue, Enseignement et Anglais De Spécialité

LBPA : Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée

LMF : Laboratoire Méthodes Formelles

LMPS : Laboratoire de mécanique Paris-Saclay

LuMIn : Laboratoire Lumière, Matière et Interfaces

LURPA : Laboratoire universitaire de recherche en production automatisée

MSH : Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay

PPSM : Laboratoire de photophysique et photochimie supramoléculaires et macromoléculaires

SATIE : Systèmes et application des technologies de l'information et de l'énergie

Annexe 2 : Définitions et méthodes de calcul des indicateurs

Indicateur 1 - Développement des ressources propres hors subvention pour charges de service public (SCSP)

Unité de mesure	Millier d'euros (M€)
Date de la mesure	Vote du compte financier
Nature précise des données de base	Montant des recettes encaissées hors subvention pour charges de service public (SCSP)*
Source	Établissement : compte financier

* Afin d'harmoniser le périmètre de l'indicateur entre les sites, les recettes de l'opération immobilière et les recettes issues du campus de Cachan (prestations d'hébergement, produits de la formation continue des lycées situés sur le campus, remboursement des charges par les lycées et le Crous et redevance de la géothermie) ont été neutralisées.

Indicateur 2. Participation des chercheurs à la formation

2.1 Nombre de professeurs attachés

Unité de mesure	Effectifs physiques
Date de la mesure	31/12/N
Nature précise des données de base	Professeur attaché : directeur de recherche, chargé de recherche, ingénieur chercheur ou assimilé d'un établissement public de recherche qui participe à la formation par la recherche, dans les conditions et selon le conventionnement prévu par la délibération du conseil d'administration du 09 décembre 2022. Intégrés dans les départements d'enseignement et de recherche (DER) de la même manière que les enseignants-chercheurs statutaires, les professeurs attachés sont acteurs du pilotage, de l'organisation de la formation et de l'élaboration de sa stratégie. Ils effectuent un service d'enseignement correspondant à un tiers du service d'enseignement d'un enseignant-chercheur statutaire.

2.2 Implication des chercheurs dans la formation

	Effectifs physiques Pourcentage
	31/12/N
	Chercheur impliqué dans la formation : directeur de recherche, chargé de recherche, ingénieur chercheur ou assimilé issu d'un établissement public de recherche* assurant des heures d'enseignement avant tout dans le cadre du diplôme de l'ENS et dans le cadre de masters. Heures de formation assurées par des chercheurs : nombre d'heures équivalent travaux dirigés (HETD) prises en charge financièrement par l'ENS Paris-Saclay et assurées par des chercheurs impliqués dans la formation.
	Heures de formation par chercheur : nombre d'heures de formation assurées par des chercheurs / effectif des chercheurs impliqués dans la formation. Taux d'heures de formation assurées par des chercheurs : nombre d'heures de formation assurées par des chercheurs / nombre total d'HETD délivrées durant l'année N-1/N.

Indicateur 3. Poursuite en doctorat des normaliens élèves et répartition territoriale des CDSN

3.1 Taux de normaliens élèves poursuivant en doctorat

Unité de mesure	Pourcentage
Date de la mesure	31/04/N+1
Nature précise des données de base	Normalien : apprenant inscrit au diplôme de l'ENS Paris-Saclay : - normalien élève : normalien sélectionné sur concours, fonctionnaire stagiaire ou normalien à titre étranger - normalien étudiant : normalien sélectionné sur dossier. Normalien sortant : normalien présenté au jury de diplomation du diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N. Normalien poursuivant en doctorat : normalien sortant inscrit en doctorat au 30/04/N+1 et ayant répondu à l'enquête de suivi de l'engagement décennal et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle.
Source	SI RH et scolarité Enquêtes de suivi de l'engagement décennal et de l'insertion professionnelle

Périmètre	Département d'enseignement et de recherche (DER) des normaliens : - domaine "sciences fondamentales" : Biologie, Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique ; - domaine "sciences pour l'ingénieur" : Tesla, Génie civil et environnement, Génie mécanique ; - domaine "sciences humaines et sociales" : Design, SHS , département de langues.
Mode de calcul	Taux de normaliens élèves poursuivant en doctorat : effectif des normaliens élèves poursuivant en doctorat / ensemble des normaliens élèves sortant en année N.

3.2 Répartition territoriale de CDSN

Unité de mesure	Pourcentage
Date de la mesure	31/12/N
Nature précise des données de base	CDSN : contrats doctoraux spécifiques pour normaliens.
Source	Département des études doctorales et RH
Mode de calcul	Proportion de CDSN à l'Université Paris-Saclay : nombre de CDSN attribués à des normaliens poursuivant en doctorat et inscrits à l'Université Paris-Saclay cible / nombre total de CDSN attribués en année N. Proportion de CDSN en Ile-de-France hors Université Paris-Saclay : nombre de CDSN attribués à des normaliens poursuivant en doctorat et inscrits dans un établissement autre que l'Université Paris-Saclay situé en Ile-de-France / nombre total de CDSN attribués en année N. Proportion de CDSN dans un établissement situé hors Ile-de-France : nombre de CDSN attribués à des normaliens poursuivant en doctorat et inscrits dans un établissement situé hors Ile-de-France / nombre total de CDSN attribués en année N.

Indicateur 4. Diversification des recrutements concours et dossier

4.1 Taux de normaliens élèves et étudiants boursiers sur critères sociaux

4.2 Taux de féminisation des normaliens

Unité de mesure	Effectifs physiques Pourcentages
Date de la mesure	31/12/N
Nature précise des données de base	Normalien : apprenant inscrit au diplôme de l'ENS Paris-Saclay : - normalien élève : normalien sélectionné sur concours, fonctionnaire stagiaire ou normalien à titre étranger. - normalien étudiant : normalien sélectionné sur dossier. Normalien entrant : normalien inscrit pour la première fois au diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N/N+1. Normalien élève boursier : normalien entrant à l'ENS en année N et titulaire d'une bourse sur critères sociaux durant l'année N-1/N, précédant son intégration à l'ENS. Normalien issu de CPGE : normalien entrant inscrit en classe préparatoire aux grandes écoles durant l'année N-1/N, précédant son intégration à l'ENS, hors année en classe préparatoire ATS (Adaptation Techniciens Supérieurs). Normalien issu de l'Université Paris-Saclay : normalien inscrit dans un établissement de l'Université Paris-Saclay cible (hors ENS) en année N-1/N, précédant leur intégration à l'ENS. Féminisation en CPGE : effectif féminin en 2 ^e année des filières scientifique et économique et commerciale des CPGE en année N-1/N. Source : Repères et références statistiques – DEPP, SD-SIES. Boursiers en CPGE / à l'Université / des grands établissements de type universitaire : toutes filières et niveaux confondus. Source : Repères et références statistiques – DEPP, SD-SIES.
Mode de calcul	Taux de normaliens boursiers : effectif des normaliens boursiers / effectif des normaliens entrant en année N. Taux de féminisation : effectif des normaliennes entrant en année N / effectif des normaliens et normaliennes entrant en année N. Taux de normalien n'ayant pas suivi de CPGE : effectif des normaliens n'étant pas issus de CPGE / effectif des normaliens entrant en année N. Taux de normaliens issus de l'Université Paris-Saclay : effectif des normaliens entrant issus de l'Université Paris-Saclay / effectif des normaliens entrant en année N.

Indicateur 5. Mobilité internationale

Unité de mesure	Pourcentages
Date de la mesure	31/12/N
Nature précise des données de base	<p>Normalien : apprenant inscrit au diplôme de l'ENS Paris-Saclay :</p> <ul style="list-style-type: none"> - normalien élève : normalien sélectionné sur concours, fonctionnaire stagiaire ou normalien à titre étranger. - normalien étudiant : normalien sélectionné sur dossier. <p>Normalien sortant : normalien présenté au jury de diplomation du diplôme de l'ENS Paris-Saclay en année N.</p> <p>Normalien ayant effectué une mobilité internationale : normalien sortant ayant effectué une mobilité à l'étranger d'une durée supérieure ou égale à deux mois dans le cadre de sa formation depuis son entrée à l'École.</p> <p>Année spécifique de parcours : la personnalisation des cursus des normaliens repose notamment sur le choix d'un parcours spécifique parmi plusieurs parcours de formation proposés dans le cadre du diplôme. Conformément au règlement du diplôme, chaque parcours se caractérise par la validation d'une "année spécifique de parcours" (ASP), comme par exemple l'année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE).</p>
Mode de calcul	<p>Taux de mobilité internationale : effectif des normaliens ayant effectué une mobilité internationale / ensemble des normaliens sortant en année N.</p> <p>Part d'années ARPE parmi les mobilités internationales : effectif des normaliens sortant ayant effectué une année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE) / effectif des normaliens ayant effectué une mobilité internationale.</p> <p>Part d'années ARPE parmi les années spécifiques de parcours : effectif des normaliens sortant ayant effectué une année ARPE / effectif des normaliens sortant.</p>

Indicateur 6. Articulation de la recherche de l'École et de l'Université Paris-Saclay

6.1 Nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans les laboratoires dont l'École est tutelle

Unité de mesure	Effectifs physiques
Date de la mesure	01/01/N
Champ de la mesure	Enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire dont l'ENS Paris-Saclay est tutelle
Nature précise des données de base	<p>Effectifs des chercheurs et enseignants-chercheurs docteurs :</p> <p>Enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs exerçant leur activité de recherche dans un établissement de l'Université Paris-Saclay et un laboratoire pour lequel l'ENS est tutelle :</p> <p>professeurs des universités, maîtres de conférences, directeurs de recherche, chargés de recherche, agrégés préparateurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, professeurs associés à temps partiel, chercheurs et enseignants-chercheurs contractuels hors CDD avec financement sur contrat de recherche.</p>
Source	Établissement et autres tutelles des laboratoires de recherche (recensement des effectifs - budget initial)
Périmètre	Université Paris-Saclay (cible) : ex-Université Paris-Sud, Université Versailles Saint-Quentin, Université Evry Val d'Essonne, Agro-ParisTech, CentraleSupélec, Institut d'Optique Graduate School, École normale supérieure Paris-Saclay.
Mode de calcul	Taux d'enseignants-chercheurs et chercheurs "non ENS" dans les laboratoires dont l'ENS est tutelle : effectif des enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs non employés par l'ENS / effectif total des enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs.

6.2 Nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'ENS dans les laboratoires en tutelles conjointes avec un autre établissement de l'Université Paris-Saclay

Unité de mesure	Effectifs physiques Pourcentage
Date de la mesure	01/01/N
Champ de la mesure	Enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs de l'ENS Paris-Saclay (établissement employeur) exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire ayant au moins comme tutelle employeur un autre établissement de l'Université Paris-Saclay.
Nature précise des données de base	Enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs de l'ENS (établissement employeur) : professeurs des universités, maîtres de conférences, directeurs de recherche, chargés de recherche, agrégés préparateurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, professeurs associés à temps partiel, chercheurs et enseignants-chercheurs contractuels hors CDD avec financement sur contrat de recherche. Enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes : enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ENS (établissement employeur) exerçant leur activité de recherche dans un laboratoire ayant au moins comme tutelle employeur un autre établissement de l'Université Paris-Saclay.
Source	Établissement (recensement des effectifs - budget initial)
Périmètre	Université Paris-Saclay (cible) : ex-Université Paris-Sud, Université Versailles Saint-Quentin, Université Evry Val d'Essonne, Agro-ParisTech, CentraleSupélec, Institut d'Optique Graduate School, École normale supérieure Paris-Saclay.
Mode de calcul	Taux d'enseignants-chercheurs et chercheurs docteur de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes : effectif des enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs de l'ENS dans un laboratoire en tutelles conjointes / effectif des enseignants-chercheurs et chercheurs docteurs de l'ENS.

Indicateur 7. Taux d'endorecrutement

Définition	Il y a endorecrutement lorsqu'un docteur de l'établissement est recruté sur le poste de maître de conférences mis au concours ou lorsqu'un maître de conférences de l'établissement est recruté sur le poste de professeur des universités mis au concours.
Source	Rapport social unique

Indicateur 8. Normaliens dans les parcours "recherche thématique"

Unité de mesure	Effectifs physiques Pourcentage
Date de la mesure	31/12/N
Nature précise des données de base	Parcours du diplôme : la personnalisation des cursus des normaliens repose notamment sur le choix d'un parcours spécifique parmi plusieurs parcours de formation proposés dans le cadre du diplôme. Conformément au règlement du diplôme, chaque parcours se caractérise, entre autre, par la validation d'une "année spécifique de parcours" (ASP). Depuis 2019, l'École mène une politique de diversification des parcours en déployant des parcours "recherche thématique". Normalien : apprenant inscrit au diplôme de l'ENS Paris-Saclay : <ul style="list-style-type: none"> - normalien élève : normalien sélectionné sur concours, fonctionnaire stagiaire ou normalien à titre étranger. - normalien étudiant : normalien sélectionné sur dossier. Normaliens dans les parcours "recherche thématique" : effectif des normaliens inscrits en année spécifique des nouveaux parcours du diplôme déployés à partir de 2019, au cours de l'année N-1/N.
Source	Application ADN - Accompagnement au diplôme des normaliens
Mode de calcul	Taux de normaliens dans les parcours "recherche thématique" : effectif des normaliens dans les parcours "recherche thématique" / effectif des normaliens en année spécifique de parcours en année N-1/N.

Indicateur 9. Implication des normaliens dans la vie de l'établissement

Unité de mesure	Effectifs physiques Pourcentage
Date de la mesure	30/06/N au titre de l'année universitaire N-1/N
Nature précise des données de base	Participation aux élections : normaliens et étudiants votant aux élections des différentes instances de l'ENS et de l'Université Paris-Saclay pour l'année N-1/N. Associations : nombre total d'adhésions dans les différentes associations de l'École signataires de la charte de la vie étudiante.
Source	Établissement Université Paris-Saclay
Mode de calcul	Taux de participation aux élections : normaliens et étudiants votant aux élections des différentes instances de l'ENS et de l'Université Paris-Saclay pour l'année N-1/N / ensemble des normaliens et étudiants inscrits sur les listes électorales en année N-1/N.